Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8170569
Centre d'intérêt: 32

Saint-Germain, Claude, 1944-.

Langue maternelle et langue d'enseignement dans les écoles publiques du Québec : évolution récente / Claude St-Germain, Robert Maheu ; [pour la] Direction des études économiques et démographiques, Service de la démographie scolaire. -- Québec : La Direction, 1981.
ix, 60 p. ; 28 cm. -- (Document / Service de la démographie scolaire du Québec ; 55)

Code: 28-1473. Notes (part. bibliographiques) au bas des p.

ISBN 2-550-04275-1

Cote Dewey: 371.19'342'09714/S1391 Cote LC: LC/201.7/.C38

Descripteur(s): *Population étudiante *Langue maternelle *Langue d'enseignement *Statistiques *Maternelle (Niveau) *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Charte de la langue française *Loi 101

Le document porte sur l'évolution de la population scolaire précollégiale selon la langue d'enseignement, la confessionnalité, la langue maternelle et la région, entre 1973-1974 et 1979-1980. Il examine les modifications qui se sont produites dans les trois années précédant l'adoption de la Charte de la langue et au cours des trois années subséquentes.

Les données, qui portent sur trois années, proviennent du MEQ: 1973-1974 (fichier écoles standard, direction des études économiques et géographiques), 1976-1977 et 1979-1981 (fichier des écoles, service de l'informatique). La répartition linguistique des élèves selon la langue d'enseignement et la langue maternelle est observée: pour l'ensemble des commissions scolaires - en fonction de leur confessionnalité - pour la seule région de Montréal. Les deux derniers chapitres sont consacrés à l'explication des variations de clientèle scolaire des deux secteurs linguistiques (natalité, migration, Loi 101, choix volontaire).

Les commissions scolaires ont perdu le quart de leur effectif entre 1971-1972 et 1979-1980. Autant chez les anglophones que chez les francophones, la baisse de la fécondité en est la cause principale. Toutefois, avant l'entrée en vigueur de la Charte de la langue française, la clientèle scolaire étudiant en anglais a diminué moins rapidement que celle étudiant en français (5,8% contre 10,5% entre 1973-1974 et 1976-1977). Après l'adoption de la Charte, la situation s'est inversée: entre 1976-1977 et 1979-1980, les effectifs des classes anglaises ont diminué de 21,6%, contre 9,2% du côté français.

Type de document: r

Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170569

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Secteur de la planification

DOCUMENT 55

LANGUE MATERNELLE ET LANGUE D'ENSEIGNEMENT DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DU QUÉBEC : ÉVOLUTION RÉCENTE

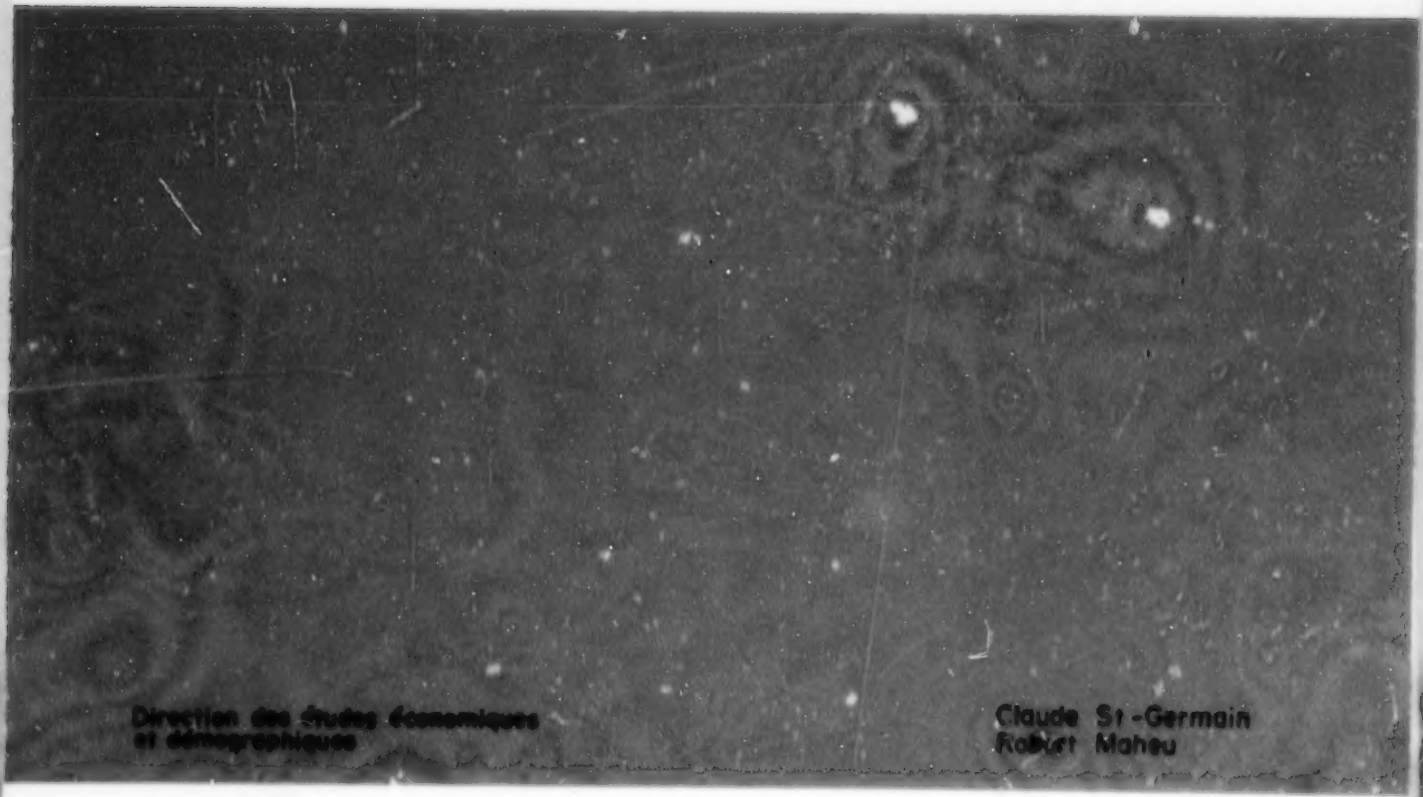

Direction des études économiques
et démographiques

Claude St-Germain
Robert Maheu

Janvier 1981

E D U Q 8170569

DOCUMENT 55

LANGUE MATERNELLE ET LANGUE D'ENSEIGNEMENT DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DU QUÉBEC: ÉVOLUTION RÉCENTE

Claude St-Germain
Robert Maheu

Service de la démographie scolaire

Direction des études économiques et démographiques

Janvier 1981

Dépôt légal: premier trimestre 1981
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN: 2-550-04275-1

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Education, 1981

TABLE DES MATIERES

Page

TABLE DES MATIERE ---------- i
LISTE DES TABLEAUX ---------- ii
SOMMAIRE ---------- vi
INTRODUCTION ---------- 1
CHAPITRE I: La répartition linguistique des élèves des commissions scolaires dans les années soixante-dix ---------- 5

1- Répartition des élèves selon la langue d'enseignement ---------- 5
2- Répartition des élèves selon la langue d'enseignement et la langue maternelle ---------- 8

CHAPITRE II: La répartition linguistique des élèves des commissions scolaires selon la confessionnalité des organismes ---------- 13

1- Répartition des élèves selon la langue d'enseignement ---------- 13
2- Répartition des élèves selon la langue d'enseignement et la langue maternelle ---------- 17

CHAPITRE III: La répartition linguistique des élèves des commissions scolaires de la région de Montréal ---------- 23

1- Vue d'ensemble ---------- 23
2- L'Ile de Montréal ---------- 28
3- La CECM et la CEPGM ---------- 34
4- Le réseau privé d'enseignement ---------- 39

CHAPITRE IV: Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais ---------- 45
CHAPITRE V: Migration, natalité et autres facteurs ---------- 47

1- L'exode en question ---------- 47
2- La chute de la natalité ---------- 51
3- Les mouvements migratoires nets ---------- 53
4- Autres facteurs et vue d'ensemble ---------- 55

CONCLUSION ---------- 59

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau 1.1: Evolution de la clientèle des commissions scolaires du Québec selon la langue d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation) -------- 7

Tableau 1.2: Répartition de la clientèle des commissions scolaires du Québec selon la langue d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980 ---------- 7

Tableau 1.3: Evolution de la clientèle qui étudie en anglais dans les commissions scolaires du Québec selon le niveau d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation) ---------- 9

Tableau 1.4: Répartition de la clientèle des commissions scolaires du Québec par langue d'enseignement selon le niveau et la langue maternelle, 1973-1974, 1976-1977 et 1979-1980 ------ 10

Tableau 2.1: Evolution de la clientèle des commissions scolaires pour catholiques du Québec selon la langue d'enseignement de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation) ---------- 14

Tableau 2.2: Evolution de la clientèle des commissions scolaires pour protestants du Québec selon la langue d'enseignement de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation) ---------- 14

Tableau 2.3: Evolution de la clientèle qui étudie en anglais dans les commissions scolaires pour catholiques selon le niveau d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation) ---------- 16

Tableau 2.4: Evolution de la clientèle qui étudie en anglais dans les commissions scolaires pour protestants selon le niveau d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation) ---------- 16

Tableau 2.5: Répartition de la clientèle qui étudie en anglais dans les commissions scolaires selon la langue maternelle, de 1973-1974 à 1979-1980 ---------- 18

LISTE DES TABLEAUX
(suite)

Page

Tableau 2.6: Répartition de la clientèle des commissions scolaires pour catholiques par langue d'enseignement selon la langue maternelle, 1973-1974, 1976-1977 et 1979-1980 ------- 20

Tableau 2.7: Répartition de la clientèle des commissions scolaires pour protestants par langue d'enseignement selon la langue maternelle, 1973-1974, 1976-1977 et 1979-1980 ------- 21

Tableau 3.1: Evolution de la clientèle des commissions scolaires des sous-régions de Montréal selon la langue d'enseignement de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation) ---------- 24

Tableau 3.2: Evolution de la clientèle scolaire qui étudie en anglais dans le centre de Montréal et dans ses banlieues, de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation) ---------- 26

Tableau 3.3: Répartition de la clientèle qui étudie en anglais dans les commissions scolaires des sous-régions de Montréal selon la langue maternelle ---------- 28

Tableau 3.4: Evolution de la clientèle des commissions scolaires pour catholiques de l'Ile de Montréal selon la langue d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation) ---------- 29

Tableau 3.5: Evolution de la clientèle des commissions scolaires pour protestants de l'Ile de Montréal selon la langue d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation) ---------- 29

Tableau 3.6: Répartition de la clientèle qui étudie en anglais dans les commissions scolaires de l'Ile de Montréal selon la langue maternelle et la confessionnalité des organismes ---------- 31

Tableau 3.7: Répartition de la clientèle des commissions scolaires pour catholiques de l'Ile de Montréal, par langue d'enseignement, selon le niveau et la langue maternelle, 1973-1974, 1976-1977 et 1979-1980 ---------- 32

LISTE DES TABLEAUX
(suite)

Page

Tableau 3.8: Répartition de la clientèle des commissions scolaires pour protestants de l'Ile de Montréal, par langue d'enseignement, selon le niveau et la langue maternelle, 1973-1974, 1976-1977 et 1979-1980. ---------- 33

Tableau 3.9: Evolution de la clientèle de la Commission des écoles catholiques de Montréal selon la langue d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation) ---------- 35

Tableau 3.10: Evolution de la clientèle de la Commission des écoles protestantes du grand Montréal selon la langue d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation) ---------- 35

Tableau 3.11: Evolution de la clientèle qui étudie en anglais à la Commission des écoles catholiques de Montréal selon le niveau d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation) ---------- 36

Tableau 3.12: Evolution de la clientèle qui étudie en anglais à la Commission des écoles protestantes du grand Montréal selon le niveau d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation) ---------- 36

Tableau 3.13: Répartition de la clientèle qui étudie en anglais à la CECM et à la CEPGM selon la langue maternelle ---------- 38

Tableau 3.14: Répartition de la clientèle scolaire de la CECM par langue d'enseignement selon la langue maternelle, 1973-1974, 1976-1977 et 1979-1980 ---------- 41

Tableau 3.15. Répartition de la clientèle scolaire de la CEPGM par langue d'enseignement selon la langue maternelle, 1973-1974, 1976-1977 et 1979-1980 ---------- 42

Tableau 3.16: Evolution de la clientèle des institutions privées subventionnées de l'Ile de Montréal qui ont dispensé de l'enseignement en anglais, entre 1976-1977 et 1979-1980, selon la langue d'enseignement et le genre d'école ------- 43

LISTE DES TABLEAUX
(fin)

Page

Tableau 4.1: Elèves admissibles à l'enseignement anglais qui étudient en français, et ensemble des élèves de l'enseignement anglais, selon l'année scolaire et le niveau, réseaux public et privé, ensemble du Québec, 1977-1978 à 1979-1980 ---------- 46

Tableau 5.1: Estimation du nombre d'enfants de 5 à 16 ans ayant quitté le Québec, selon la langue, 1974 à 1979 ---------- 48

Tableau 5.2: Estimation de l'indice synthétique de fécondité, selon la langue maternelle, Québec, 1966-1971 et 1971-1976 ----- 52

Tableau 5.3: Une estimation des divers facteurs ayant affecté la clientèle étudiant en anglais dans les écoles publiques et privées du Québec entre 1976-1977 et 1979-1980 ---- 57

SOMMAIRE

Les commissions scolaires du Québec ont perdu le quart de leur effectif entre 1971-1972 et 1979-1980. La baisse de la fécondité est la cause principale de cette chute. Cette baisse de la fécondité a affecté tout autant les anglophones que les francophones. Pourtant avant l'entrée en vigueur de la Charte de la langue française, la clientèle scolaire étudiant en anglais a diminué moins rapidement que le nombre d'élèves étudiant en français (5,8% contre 10,5% entre 1973-1974 et 1976-1977). Après l'adoption de la Charte, la situation s'est inversée: entre 1976-1977 et 1979-1980, les effectifs des classes anglaises ont diminué de 21,6%, contre 9,2% du côté français. A la maternelle anglaise, la diminution a été de 28,3%.

En 1976-1977, 2,2% des francophones et 81,7% des allophones étudiaient en langue anglaise. Alors que les anglophones comptaient pour 12% de la population scolaire, les classes anglaises recevaient 16,7% de la clientèle scolaire. En 1979-1980, 1,7% des francophones et 67,3% des allophones fréquentent les classes anglaises. Le poids relatif de la clientèle qui étudie en anglais est maintenant de 14,8%. La proportion des jeunes allophones qui s'inscrivent à la maternelle française est passée de 23,3% en 1973-1974 à 67,0% en 1979-1980. Celle des jeunes anglophones est passée de 16,5% à 39,6%, grâce en grande partie au développement du secteur de l'accueil et au choix volontaire de l'enseignement en français par des parents d'enfants admissibles à l'enseignement en anglais.

Entre 1976-1977 et 1979-1980, le pourcentage de diminution des effectifs des classes "anglo-protestantes" est le même que celui des classes "anglo-catholiques", de 22% à 23%. Dans les commissions scolaires pour protestants, le secteur de l'accueil s'est développé rapidement: le nombre d'élèves y est passé de 30 en 1976-1977 à 1 758 en 1979-1980. La composition linguistique de la clientèle scolaire qui étudie en anglais est très différente selon la confessionnalité des organismes: dans les commissions scolaires pour catholiques, 50% des élèves des classes anglaises ne sont pas de langue maternelle anglaise; dans les commissions scolaires pour protestants, ce pourcentage se situe entre 20% et 25%.

C'est sur l'Ile de Montréal que la clientèle scolaire diminue le plus rapidement. Les diminutions les plus importantes sont celles des clientèles des classes anglaises de la CECM et de la CEPGM. Parmi les facteurs qui expliquent ces diminutions, il faut souligner les mouvements de population vers les banlieues et l'augmentation des effectifs étudiant en anglais dans les écoles du réseau privé d'enseignement.

Nous avons tenté de mesurer, au moins de façon approximative, le rôle de chaque facteur pouvant expliquer la diminution de la clientèle scolaire étudiant en anglais dans les réseaux public et privé de l'ensemble du Québec.

ERRATA

Page 8, 7ième ligne (-27,8%)

Page 8, 8ième ligne (-26,4%)

Page 8, 9ième ligne (-15,9%)

Page 9, tableau 1.3

Tableau 1.3: Evolution de la clientèle qui étudie en anglais dans les commissions scolaires du Québec selon le niveau d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation)

Années	Niveau d'enseignement			
	Maternelle	Primaire	Secondaire	Total
1973-1974	13 784	115 552	105 401	234 737
1976-1977	11 623	105 781	103 833	221 237
1979-1980	8 386	77 885	87 278	173 549
Périodes				
1973-74 à 1976-77	- 15,7	- 8,5	- 1,5	- 5,8
1976-77 à 1979-80	- 27,8	- 26,4	- 15,9	- 21,6
1973-74 à 1979-80	- 39,2	- 32,6	- 17,2	- 26,1

Les facteurs responsables de la diminution sont, par ordre d'importance:

• la baisse de la fécondité	7,8%
• les critères d'admission à l'école anglaise de la Charte de la langue française	5,6%
• la migration nette négative	5,3%
• le choix volontaire du français des élèves admissibles à l'enseignement en anglais	3,2%
	21,9%

En ce qui concerne le facteur migratoire, les chiffres sur les départs vers l'extérieur du Québec indiquent qu'il semble y avoir eu un certain surplus de départs chez les anglophones en 1977 et en 1978. Mais en 1979, cette réaction semble à peu près terminée.

INTRODUCTION

La Charte de la langue française est entrée en vigueur le 26 août 1977. Dans le secteur de l'éducation, la Charte fait du français la langue de l'enseignement primaire et secondaire dans les commissions scolaires (réseau public) et dans les institutions privées subventionnées par le gouvernement du Québec (article 72). L'accès à l'enseignement en anglais est restreint aux enfants qui fréquentaient déjà l'école anglaise avant l'entrée en vigueur de la Charte, à leurs frères et soeurs cadets, aux enfants dont le père ou la mère a reçu au Québec, l'enseignement primaire en anglais et aux enfants dont le père ou la mère était, à la date d'entrée en vigueur de la Loi, domicilié au Québec et avait reçu, hors du Québec, l'enseignement primaire en anglais (article 73). Ainsi la plupart des francophones et les immigrants de l'étranger ou des autres provinces canadiennes doivent faire leurs études précollégiales en langue française.

Trois années scolaires se sont écoulées depuis l'entrée en vigueur de la Charte. Notre étude décrit l'évolution de la répartition linguistique des élèves des commissions scolaires depuis l'année scolaire 1977-78 jusqu'en 1979-80. Nous comparons cette évolution à la situation linguistique qui prévalait entre 1973-74 et 1976-77. Nous analysons la répartition des élèves selon la langue d'enseignement (français, anglais) et la langue maternelle (français, anglais, autre). Nous décrivons d'abord la situation pour l'ensemble des commissions scolaires du Québec (chapitre 1). Nous distinguons ensuite les commissions

scolaires pour catholiques et les commissions scolaires pour protestants (chapitre II). Nous examinons la situation dans la région de Montréal, qui regroupe la grande majorité des élèves qui étudient en anglais; nous y présentons l'évolution de la situation linguistique dans les deux commissions scolaires qui reçoivent les plus forts contingents d'élèves en langue d'enseignement anglaise: la Commission des écoles catholiques de Montréal et la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal (chapitre III). Les deux derniers chapitres sont consacrés à l'examen de divers facteurs qui peuvent expliquer la chute de la clientèle scolaire qui étudie en anglais: le chapitre IV porte sur les élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui étudient en français; le chapitre V propose une mesure de l'impact des divers facteurs qui contribuent à la baisse de la population des classes anglaises: natalité, migration, choix volontaire de l'école française, critères d'admissibilité de la Loi 101.

Sauf indication contraire, les données que nous utilisons proviennent du ministère de l'éducation. Les sources sont les suivantes:

a) Répartition selon la langue d'enseignement

- 1973-74: Fichier écoles standard, direction des études économiques et démographiques. Il s'agit d'une version du fichier des écoles dans laquelle certaines corrections ont été apportées à la répartition des élèves selon la langue d'enseignement. Une vérification effectuée auprès des commissions scolaires avait permis de corriger la langue d'enseignement de quelques écoles;
- 1976-77 et 1979-80: Fichier des écoles, service de l'informatique;
- classes d'accueil 1973-74: Bureau de coordination des classes d'accueil.

b) Répartition selon la langue maternelle

Fichier élèves standard, direction des études économiques et démographiques. Il s'agit d'une version du fichier des élèves dans laquelle des corrections ont été apportées à diverses variables, dont la langue maternelle et la langue d'enseignement. Les corrections sur la langue maternelle visaient à ce que les élèves ne changent pas de langue maternelle d'une année scolaire à l'autre. Les corrections sur la langue d'enseignement avaient pour but de faire coincider la langue d'enseignement de l'élève avec la langue d'enseignement de l'école fréquentée.

La clientèle scolaire en langue d'enseignement française inclut les élèves des classes d'accueil. Les données de la maternelle comprennent les données de la maternelle 4 ans et celles de la maternelle 5 ans.

CHAPITRE I

La répartition linguistique des élèves des commissions scolaires dans les années soixante-dix

1- Répartition des élèves selon la langue d'enseignement

La décennie soixante-dix se caractérise par une forte décroissance de la population scolaire précollégiale. Entre 1971-1972 et 1979-1980, les commissions scolaires[1] du Québec ont perdu le quart de leur effectif. De 1 556 802 élèves en 1971-1972, le nombre d'étudiants est passé à 1 172 754 en 1979-1980, une diminution de 384 048 élèves (- 24,6%). Le facteur principal qui explique cette dégringolade est la baisse de la fécondité.

Cette baisse de la fécondité a affecté autant les anglophones que les francophones.[2] Pourtant, dans la première partie de la décennie, la clientèle scolaire étudiant en anglais a diminué moins rapidement que la population étudiante des classes françaises. Entre 1971-1972 et 1974-1975, c'est-à-dire avant l'entrée en vigueur de la Loi 22[3], le nombre d'élèves étudiant en anglais

---

(1) Les commissions scolaires regroupent près de 95% de la population scolaire du précollégial.

(2) Voir chapitre V.

(3) Loi sur la langue officielle, sanctionnée le 31 juillet 1974. Dans le domaine scolaire, elle a commencé de s'appliquer le 30 septembre 1975.

est passé de 241 194 à 234 898, une diminution de 2,6%. Pendant la même période, la clientèle des classes françaises a diminué de 9,7%, passant de 1 315 608 à 1 187 447.

Ce n'est qu'à partir de 1976-1977, deuxième année d'application de la Loi 22, que le niveau de décroissance de la clientèle scolaire étudiant en anglais (- 4,2% entre 1975-1976 et 1976-1977) a rejoint celui des classes françaises (- 4,1%).(1)

Le tableau 1.1 donne l'évolution de la clientèle des commissions scolaires entre 1973-1974 et 1979-1980. On y constate qu'après l'entrée en vigueur de la Loi 101 en 1977, la situation s'est inversée. Alors qu'entre 1973-1974 et 1976-1977, le pourcentage de diminution de la population scolaire étudiant en français était presque du double de celle des classes anglaises, entre 1976-1977 et 1979-1980, le pourcentage de diminution des effectifs étudiant en anglais est plus que deux fois plus élevé que celui des élèves étudiant en français. Ainsi le poids relatif de la clientèle des classes anglaises, qui avait augmenté de 16,0% à 16,7% entre 1973-1974 et 1976-1977, a diminué à 14,8% en 1979-1980 (tableau 1,2).

---

(1) Claude St-Germain, La situation linguistique dans les écoles primaires et secondaires, 1971-1972 à 1978-1979, Conseil de la langue française, éditeur officiel du Québec, 1980.

Tableau 1.1: Evolution de la clientèle des commissions scolaires du Québec selon la langue d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation)

Années	Langue d'enseignement		
	Français	Anglais	Total
1973-74	1 230 254	234 737	1 464 992
1976-77	1 100 620	221 237	1 321 857
1979-80	999 205	173 549	1 172 754
Périodes			
1973-74 à 1976-77	- 10,5	- 5,8	- 9,8
1976-77 à 1979-80	- 9,2	- 21,6	- 11,3
1973-74 à 1979-80	- 18,8	- 26,1	- 19,9

Tableau 1.2: Répartition de la clientèle des commissions scolaires du Québec selon la langue d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980.

Années	Langue d'enseignement		
	Français	Anglais	Total
1973-74	84,0	16,0	100,0
1976-77	83,3	16,7	100,0
1979-80	85,2	14,8	100,0

Les critères d'admissibilité à l'enseignement en anglais touchent essentiellement les élèves qui s'inscrivent à l'école pour la première fois. Dans le tableau 1.3, nous avons réparti la clientèle scolaire qui étudie en anglais selon le niveau d'enseignement. On constate que la diminution pour la période 1976-1977 à 1979-1980 s'est faite sentir surtout à la maternelle (- 28,3%). Cette diminution se répercute au niveau primaire (- 24,1%). Le niveau secondaire est beaucoup moins affecté (- 13,0%). Cependant, les diminutions de cette période sont plus importantes que celles de la période 1973-1974 à 1976-1977 pour tous les niveaux.

2- Répartition des élèves selon la langue d'enseignement et la langue maternelle

Entre 1973-1974 et 1976-1977, la portion de la clientèle scolaire étudiant en anglais, nous l'avons vu, a augmenté. En fait, cette augmentation a été constante entre 1971 et 1975. En 1971-1972, les classes anglaises regroupaient 15,5% de la population étudiante; en 1975-1976, cette proportion atteignait 16,8%. Elle dépassait la proportion des enfants de langue maternelle anglaise qui était d'environ 12%. Ce qui rend compte de l'écart, c'est que plus de 80% des allophones et 2,4% des francophones étaient inscrits en langue d'enseignement anglaise.

Le tableau 1.4 donne la répartition de chacun des groupes linguistiques selon la langue d'enseignement

Tableau 1.3: Evolution de la clientèle qui étudie en anglais dans les commissions scolaires du Québec selon le niveau d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation)

Années	Niveau d'enseignement			
	Maternelle	Primaire	Secondaire	Total
1973-74	13 299	109 632	102 174	234 737
1976-77	11 641	100 082	98 679	221 237
1979-80	8 352	75 926	85 831	173 549
Périodes				
1973-74 à 1976-77	- 12,5	- 8,7	- 3,4	- 5,8
1976-77 à 1979-80	- 28,3	- 24,1	- 13,0	- 21,6
1973-74 à 1979-80	- 37,2	- 30,7	- 16,0	- 26,1

Tableau 1.4: Répartition de la clientèle des commissions scolaires du Québec par langue d'enseignement selon le niveau et la langue maternelle, 1973-1974, 1976-1977 et 1979-1980.

Année	Langue maternelle	Niveau d'enseignement/Langue d'enseignement											
		Maternelle			Primaire			Secondaire			Total		
		Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total
1973-74	Français	97,6	2,4	100,0	97,8	2,2	100,0	97,5	2,5	100,0	97,7	2,3	100,0
	Anglais	16,5	83,5	100,0	8,3	91,7	100,0	3,8	96,2	100,0	6,8	93,2	100,0
	Autre	23,3	76,7	100,0	18,8	81,2	100,0	9,7	90,3	100,0	15,9	84,1	100,0
	Total	85,2	14,8	100,0	84,0	16,0	100,0	83,8	16,2	100,0	84,0	16,0	100,0
1976-77	Français	99,5	0,5	100,0	97,9	2,1	100,0	97,5	2,5	100,0	97,8	2,2	100,0
	Anglais	18,2	81,8	100,0	9,5	90,5	100,0	3,8	96,2	100,0	7,5	92,5	100,0
	Autre	40,5	59,5	100,0	19,9	80,1	100,0	13,4	86,6	100,0	18,3	81,7	100,0
	Total	87,4	12,6	100,0	83,3	16,7	100,0	82,6	17,4	100,0	83,3	16,7	100,0
1979-80	Français	99,4	0,6	100,0	98,7	1,3	100,0	97,7	2,3	100,0	98,3	1,7	100,0
	Anglais	39,6	60,4	100,0	14,5	85,5	100,0	5,0	95,0	100,0	12,2	87,8	100,0
	Autre	67,0	33,0	100,0	34,8	65,2	100,0	22,4	77,6	100,0	32,7	67,3	100,0
	Total	90,8	9,2	100,0	86,0	14,0	100,0	83,4	16,6	100,0	85,2	14,8	100,0

Note: Le niveau maternelle comprend la maternelle 4 ans et la maternelle 5 ans.

pour les trois années que nous avons retenues. En 1973-1974, 16,0% des élèves étudiaient en anglais. La proportion des francophones étudiant en anglais était de 2,3%, celle des allophones de 84,1%. C'est dire que plus du tiers de la clientèle scolaire étudiant en anglais (34,9%) n'était pas de langue maternelle anglaise (29 000 francophones et 53 000 allophones sur 235 000 élèves). Entre 1973-1974 et 1976-1977, les pourcentages de francophones et d'allophones ont quelque peu diminué, passant de 2,3% à 2,2% et de 84,1% à 81,7% respectivement. Il faut souligner, cependant, qu'à la maternelle, sous l'effet de la Loi 22, ces proportions ont diminué de façon très importante: de 2,4% à 0,5% chez les francophones et de 76,7% à 59,5% chez les allophones.

Mais c'est sous le régime de la Loi 101 que les modifications les plus importantes se produisent. En 1979-1980, trois ans après l'entrée en vigueur de la Charte de la langue française, la proportion des francophones inscrits en langue d'enseignement anglaise a été réduite à 1,7%, celle des allophones à 67,3%. A la maternelle, une majorité d'allophones (67,0%) est inscrite en langue d'enseignement française. Autre phénomène important: la proportion des élèves de langue maternelle anglaise inscrits en langue d'enseignement française a presque doublé entre 1973-1974 et 1979-1980, passant de 6,8% à 12,2%. A la maternelle, 39,6% des jeunes anglophones sont inscrits en langue d'enseignement française en 1979-1980; en 1973-1974, la proportion était de 16,5%. Une grande part de

l'augmentation de cette proportion est due à l'ouverture de maternelles d'accueil pour les enfants non francophones de quatre ans, particulièrement à partir de 1978[1]. Pour la seule maternelle cinq ans, le changement demeure cependant très important: la proportion d'anglophones en langue d'enseignement française est passée de 15,8% en 1973-1974 à 26,7% en 1979-80.

On peut évidemment attribuer une partie de ces changements à l'application de la Charte de la langue française et, dans le cas des anglophones, de ce qu'il est convenu d'appeler la "clause Québec" de la Charte. En vertu de cette "clause", les enfants immigrants (interprovinciaux et internationaux) de langue maternelle anglaise dont les parents n'ont pas fait leur cours primaire en anglais au Québec doivent fréquenter une classe française. Cependant, la plus grande part de cette augmentation est plutôt l'effet d'un choix volontaire des parents. En effet, le nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en langue anglaise, mais qui s'inscrivent en langue d'enseignement française, a augmenté de façon importante depuis 1977-1978, particulièrement à la maternelle et au primaire.[2]

C'est ainsi que s'est développé le secteur des classes d'accueil, dont le nombre d'élèves est passé de 3 229 en 1976-1977 à 7 691 en 1979-1980.

---

(1) Rappelons que, dans les classes d'accueil, les non-francophones reçoivent, pendant une période d'au maximum dix mois, un enseignement intensif de la langue française. Ce qui doit leur permettre de s'intégrer dans les classes françaises du secteur régulier.

(2) Voir chapitre IV.

CHAPITRE II

La répartition linguistique des élèves des commissions scolaires selon la confessionnalité des organismes

Le système scolaire public québécois des niveaux précollégiaux n'est pas constitué sur une base linguistique mais confessionnelle. Il n'y a pas de commissions scolaires "françaises" ou de commissions scolaires "anglaises". Il y a plutôt des commissions scolaires pour catholiques, des commissions scolaires pour protestants et des commissions scolaires multiconfessionnelles. On constate néanmoins que plus de 90% de la clientèle des commissions scolaires pour catholiques étudie en français, tandis que plus de 95% de la clientèle des commissions scolaires pour protestants étudie en anglais (du moins jusqu'en 1978-1979).

En 1979-1980, les commissions scolaires pour catholiques regroupent 90,7% de la clientèle du réseau public, les commissions scolaires pour protestants 8,9%, et les commissions scolaires multiconfessionnelles 0,4% seulement. Notre analyse ne portera que sur les deux premiers groupes d'organismes.

1- Répartition des élèves selon la langue d'enseignement

Les tableaux 2.1 et 2.2 présentent l'évolution de leur clientèle scolaire selon la langue d'enseignement. Les commissions scolaires pour catholiques

Tableau 2.1: Evolution de la clientèle des commissions scolaires pour catholiques du Québec selon la langue d'enseignement de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation)

Années	Langue d'enseignement		
	Français	Anglais	Total
1973-74	1 225 849	107 919	1 333 768
1976-77	1 096 539	96 328	1 192 867
1979-80	990 128	74 818	1 064 946
Périodes			
1973-74 à 1976-77	- 10,5	- 10,7	- 10,6
1976-77 à 1979-80	- 9,.	- 22,3	- 10,7
1973-74 à 1979-80	- 19,2	- 30,7	- 20,2

Tableau 2.2: Evolution de la clientèle des commissions scolaires pour protestants du Québec selon la langue d'enseignement de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation)

Années	Langue d'enseignement		
	Français	Anglais	Total
1973-74	3 434	125 570	129 004
1976-77	2 216	123 482	125 698
1979-80	6 418	95 167	101 585
Périodes			
1973-74 à 1976-77	- 35,5	- 1,7	- 2,6
1976-77 à 1979-80	+ 189,6	- 22,9	- 19,2
1973-74 à 1979-80	+ 86,9	- 24,2	- 21,3

regroupent 44% des élèves qui étudient en anglais. Entre 1973-1974 et 1976-1977, la clientèle des deux langues d'enseignement a diminué également de près de 11%. Après l'entrée en vigueur de la Loi 101, la population des classes anglaises a diminué deux fois plus rapidement que lors de la période précédente. Le pourcentage de réduction de la clientèle des classes françaises a diminué quelque peu.

Du côté protestant, la clientèle scolaire étudiant en anglais a très peu diminué entre 1973-1974 et 1976-1977. Par contre, entre 1976-1977 et 1979-1980, le pourcentage de diminution des effectifs des classes "anglo-protestantes" est le même que celui des classes "anglo-catholiques", de 22% à 23%. La clientèle scolaire étudiant en français, bien qu'encore peu nombreuse, a fortement augmenté dans la deuxième période. Le secteur de l'accueil s'est d'ailleurs rapidement développé. En 1976-1977, seulement 30 élèves fréquentaient le secteur de l'accueil; en 1979-1980, les commissions scolaires pour protestants comptent 1 758 élèves dans des classes d'accueil.

L'évolution de la population scolaire qui étudie en anglais, selon le niveau d'enseignement, apparaît aux tableaux 2.3 et 2.4. Dans les commissions scolaires pour catholiques, on constate que la diminution des effectifs de la maternelle a été beaucoup plus importante dans la période précédant la Loi 101. Chez les protestants, c'est l'inverse: entre 1973-1974 et 1976-

Tableau 2.3: Evolution de la clientèle qui étudie en anglais dans les commissions scolaires pour catholiques selon le niveau d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation).

Années	Niveau d'enseignement			
	Maternelle	Primaire	Secondaire	Total
1973-74	6 533	54 677	46 709	107 919
1976-77	3 843	47 774	44 711	96 328
1979-80	3 445	34 120	37 253	74 818
Périodes				
1973-74 à 1976-77	- 41,2	- 12,6	- 4,3	- 10,7
1976-77 à 1979-80	- 10,4	- 28,6	- 16,7	- 22,3
1973-74 à 1979-80	- 47,3	- 37,6	- 20,2	- 30,7

Tableau 2.4: Evolution de la clientèle qui étudie en anglais dans les commissions scolaires pour protestants selon le niveau d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation).

Années	Niveau d'enseignement			
	Maternelle	Primaire	Secondaire	Total
1973-74	7 110	59 904	58 556	125 570
1976-77	7 622	57 003	58 857	123 482
1979-80	4 560	41 560	49 047	95 167
Périodes				
1973-74 à 1976-77	+ 7,2	- 4,8	+ 0,5	- 1,7
1976-77 à 1979-80	- 40,2	- 27,1	- 16,7	- 22,9
1973-74 à 1979-80	- 35,9	- 30,6	- 16,2	- 24,2

1977, les effectifs ont augmenté; après la Loi 101, ils diminuent très rapidement. Pour expliquer cette différence entre les deux groupes de commissions scolaires, il faut analyser la répartition de la clientèle scolaire selon la langue maternelle.

2- Répartition des élèves selon la langue d'enseignement et la langue maternelle

On a vu qu'en 1976-77, plus du tiers des élèves étudiant en anglais dans les commissions scolaires n'étaient pas de langue maternelle anglaise. Mais, cette proportion est très différente selon qu'il s'agit des commissions scolaires pour catholiques ou des commissions scolaires pour protestants. Dans les premières, 50% des enfants inscrits dans les classes anglaises ne sont pas de langue maternelle anglaise. Dans les secondes, ce pourcentage se situe entre 20% et 25%. Les données pertinentes sont fournies au tableau 2.5.

En 1973-1974, les francophones et les allophones constituaient 60% des effectifs de la maternelle anglaise dans les commissions scolaires pour catholiques. La Loi 22, qui exigeait une connaissance suffisante de la langue anglaise pour qu'un enfant puisse s'inscrire en langue d'enseignement anglaise, a fait diminuer cette proportion à 27% en 1976-1977. Du côté des commissions scolaires pour protestants, par contre, les anglophones constituaient une solide majorité des effectifs (73,8%) en 1973-1974, de sorte que la Loi 22 les a peu affectés.

Tableau 2.5: Répartition de la clientèle qui étudie en anglais dans les commissions scolaires selon la langue maternelle, de 1973-1974 à 1979-1980.

Année	Niveau d'enseignement	Langue maternelle			
		Français	Anglais	Autre	Total
C.S. pour catholiques					
1973-74	maternelle	22,7	40,5	36,9	100,0
	total	18,4	47,7	33,8	100,0
1976-77	maternelle	6,0	73,3	20,6	100,0
	total	16,5	50,7	32,8	100,0
1979-80	maternelle	8,3	57,6	34,1	100,0
	total	14,2	49,4	36,5	100,0
C.S. pour protestants					
1973-74	maternelle	6,0	73,8	20,1	100,0
	total	7,5	79,1	13,4	100,0
1976-77	maternelle	1,7	79,2	19,1	100,0
	total	6,9	78,2	14,9	100,0
1979-80	maternelle	4,1	79,4	16,5	100,0
	total	6,4	77,5	16,1	100,0

Les critères d'admissibilité à l'enseignement en anglais des lois 22 et 101 touchent en grande partie la même population chez les francophones et les allophones. Ainsi, la Loi 22 ayant déjà fait sentir son effet chez les "anglo-catholiques", la Loi 101 n'a pas provoqué de diminution très importante à la maternelle. La répartition des élèves des divers groupes linguistiques selon la langue d'enseignement (tableau 2.6) montre que déjà en 1976, 63,0% des allophones de la maternelle étudiaient en français. Cette proportion est de 75,0% en 1979-1980. Elle est de 41,2% pour l'ensemble des niveaux d'enseignement. Par ailleurs, la majorité des anglophones étudient à la maternelle française (56,6%). Il faut noter, cependant, que cette proportion atteignait déjà 40,1% en 1976-1977.

Dans les commissions scolaires pour protestants, la proportion d'anglophones qui étudient à la maternelle française a augmenté de façon considérable: elle est passée de 1,4% en 1976-1977 à 25,4% en 1979-1980 (tableau 2.7). Ce mouvement vers les classes françaises explique une grande part de la diminution de 40% des effectifs étudiant en anglais dans les maternelles des commissions scolaires pour protestants.

Tableau 2.6: Répartition de la clientèle des commissions scolaires pour catholiques par langue d'enseignement selon la langue maternelle, 1973-1974, 1976-1977 et 1979-1980.

Année	Langue maternelle	Langue d'enseignement					
		Niveau maternelle			Tous niveaux		
		Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total
1973-74	français	98,1	1,9	100,0	98,4	1,6	100,0
	anglais	32,5	67,5	100,0	15,8	84,2	100,0
	autre	31,1	68,9	100,0	20,6	79,4	100,0
	total	92,3	7,7	100,0	91,9	8,1	100,0
1976-77	français	99,7	0,3	100,0	98,5	1,5	100,0
	anglais	40,1	59,9	100,0	19,0	81,0	100,0
	autre	63,0	37,0	100,0	24,1	75,9	100,0
	total	95,4	4,6	100,0	91,9	8,1	100,0
1979-80	français	99,6	0,4	100,0	98,9	1,1	100,0
	anglais	56,6	43,4	100,0	25,0	75,0	100,0
	autre	75,0	25,0	100,0	41,2	58,8	100,0
	total	95,9	4,1	100,0	93,0	7,0	100,0

Note: Le niveau maternelle comprend la maternelle 4 ans et la maternelle 5 ans.

Tableau 2.7: Répartition de la clientèle des commissions scolaires pour protestants par langue d'enseignement selon la langue maternelle, 1973-1974, 1976-1977 et 1979-1980.

Année	Langue maternelle	Langue d'enseignement					
		Niveau maternelle			Tous niveaux		
		Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total
1973-74	français	16,9	83,1	100,0	14,4	85,6	100,0
	anglais	7,6	92,4	100,0	1,7	98,3	100,0
	autre	2,3	97,7	100,0	0,9	99,1	100,0
	total	7,2	92,8	100,0	2,7	97,3	100,0
1976-77	français	56,9	43,1	100,0	16,3	83,7	100,0
	anglais	1,4	98,6	100,0	0,4	99,6	100,0
	autre	2,1	97,9	100,0	1,1	98,9	100,0
	total	3,6	96,4	100,0	1,8	98,2	100,0
1979-80	français	56,1	43,9	100,0	23,5	76,5	100,0
	anglais	25,4	74,6	100,0	3,9	96,1	100,0
	autre	40,8	59,2	100,0	9,3	90,7	100,0
	total	30,4	69,6	100,0	6,3	93,7	100,0

CHAPITRE III

La répartition linguistique des élèves des commissions scolaires de la région de Montréal

1- Vue d'ensemble

Plus de 80% des élèves qui étudient en anglais dans les commissions scolaires se concentrent dans la région administrative scolaire de Montréal. La seule sous-région de l'Ile de Montréal en regroupe près de 60%. Le tableau 3.1 présente l'évolution de la population scolaire des trois sous-régions de Montréal selon la langue d'enseignement. Entre 1973-74 et 1979-80, les populations scolaires des sous-régions Nord et Sud ont diminué respectivement de 12,4% et 10,3%. La clientèle scolaire de l'Ile a diminué presque trois fois plus rapidement (-29,2%), reflet du vieillissement de la population du centre de Montréal et de l'émigration vers les banlieues.

Dans les sous-régions Nord et Sud, la population scolaire qui étudie en anglais a diminué de deux à trois fois plus rapidement que la population qui étudie en français. Toutefois cette diminution se concentre dans la période de 1976-77 à 1979-80. Entre 1973-74 et 1976-77, la population des classes anglaises était demeurée à peu près stable dans la sous-région Nord et avait augmenté dans la

Tableau 3.1: Evolution de la clientèle des commissions scolaires des sous-régions de Montréal selon la langue d'enseignement de 1973-74 à 1979-80 (effectifs et pourcentages de variation)

Sous-région Nord de Montréal

Années	Langue d'enseignement		
	Français	Anglais	Total
1973-74	154 906	21 815	176 721
1976-77	143 638	21 369	165 007
1979-80	137 777	17 090	154 867
Périodes			
1973-74 à 1976-77	- 7,3	- 2,0	- 6,6
1976-77 à 1979-80	- 4,1	-20,0	- 6,1
1973-74 à 1979-80	-11,1	-21,7	-12,4

Sous-région Sud de Montréal

Années	Langue d'enseignement		
	Français	Anglais	Total
1973-74	186 280	35 694	221 974
1976-77	176 402	37 063	213 465
1979-80	171 442	27 643	199 085
Périodes			
1973-74 à 1976-77	- 5,3	+ 3,8	- 3,8
1976-77 à 1979-80	- 2,8	-25,4	- 6,7
1973-74 à 1979-80	- 8,0	-22,6	-10,3

Sous-région de l'Ile de Montréal

Années	Langue d'enseignement		
	Français	Anglais	Total
1973-74	222 210	140 064	362 274
1976-77	184 354	127 984	312 338
1979-80	156 985	99 535	256 520
Périodes			
1973-74 à 1976-77	-17,0	- 8,6	-13,8
1976-77 à 1979-80	-14,8	-22,2	-17,9
1973-74 à 1979-80	-29,4	-28,9	-29,2

sous-région Sud. La clientèle des classes françaises, elle, avait diminué dans les deux cas. Après 1976-77, le rythme de décroissance des effectifs qui étudient en français a diminué.

Sur l'Ile, la diminution des deux clientèles est la même pour l'ensemble de la période (- 23%). Entre 1973-74 et 1976-77, c'est le nombre d'élèves étudiant en français qui diminuait le plus rapidement (-17,0% contre -8,6%). Après l'entrée en vigueur de la Loi 101, le rythme de diminution des classes françaises a quelque peu ralenti. Celui des classes anglaises a augmenté de façon très importante et dépasse celui des classes françaises (-22,2% du côté anglais, -14,8% du côté français). Le pourcentage de diminution des effectifs scolaires étudiant en français est toutefois demeuré beaucoup plus élevé sur l'Ile que dans les sous-régions Nord et Sud. Ce n'est pas le cas du côté des classes anglaises, où le pourcentage de diminution de la période 1976-77 à 1979-80 se situe à peu près au même niveau que ceux du Nord et du Sud.

Il ne faut cependant pas conclure que le phénomène des migrations vers les banlieues et le vieillissement de la population du centre de Montréal n'affectent plus la population scolaire qui étudie en anglais. Nous avons comparé l'évolution de la clientèle scolaire qui étudie en anglais des deux commissions scolaires du centre de Montréal, c'est-à-dire la CECM et le CEPGM, à l'évolution de la clientèle des commissions scolaires de l'Ouest de l'Ile et des banlieues des rives nord et sud (tableau 3.2). On constate que du côté protestant le pourcentage de diminution de la clientèle de la CEPGM dépasse celui de l'ouest

de l'Ile (plus grande partie de Lakeshore) et du Nord (Laurenvale). Le pourcentage de réduction le plus élevé est celui de la banlieue sud (South Shore).

Tableau 3.2 Evolution de la clientèle scolaire qui étudie en anglais dans le centre de Montréal et dans ses banlieues, de 1973-74 à 1979-80 (effectifs et pourcentages de variation).

Territoires	Années			Périodes	
	1973-74	1976-77	1979-80	1973-74 à 1976-77	1976-77 à 1979-80
C.S. pour catholiques					
Centre	43 784	37 021	28 067	-15,4	-24,2
Ouest de l'Ile	9 725	9 455	7 662	- 2,8	-19,0
Rive Nord	7 116	6 745	5 339	- 5,2	-20,8
Rive Sud	9 071	8 955	6 853	- 1,3	-23,5
C.S. pour protestants					
Centre	52 321	48 481	36 420	- 7,3	-24,9
Ouest de l'Ile	16 476	16 630	13 520	+ 0,9	-18,7
Rive Nord	11 425	11 623	9 388	+ 1,7	-19,2
Rive Sud	10 485	12 887	8 896	+22,9	-31,0

Notes: Commissions scolaires pour catholiques: centre (CECM); Ouest de l'Ile (Baldwin-Cartier); rive nord (Blainville-Deux-Montagnes, Des Mille-Iles, Chomedey de Laval, Les Ecores, Des Manoirs); rive sud (Yamaska, Honoré-Mercier, Lignery, Chambly).

Commissions scolaires pour protestants: centre (CEPGM); Ouest de l'Ile (Lakeshore); rive nord (Laurenval); rive sud (territoire de South Shore).

Cette diminution s'explique cependant en bonne partie par la transformation de nombreuses classes d'immersion française[1] en classes régulières d'enseignement en français par la commission scolaire South Shore à compter de 1978-79[2]. Du côté catholique, la diminution des effectifs scolaires étudiant en anglais à la CECM a été supérieure à celle des clientèles des commissions scolaires pour catholiques de la banlieue, surtout de l'ouest de l'Ile (Baldwin-Cartier) et de la rive nord (en particulier Des Mille-Iles et Chomedey-de-Laval).

Enfin le tableau 3.3 donne la répartition de la clientèle scolaire qui étudie en anglais selon la langue maternelle, pour chaque sous-région. Rappelons que pour l'ensemble du Québec, le tiers des élèves des classes anglaises n'est pas de langue maternelle anglaise. Les données du tableau 3.3 montrent que la sous-région Sud se situe en dessous de cette proportion (22%); la proportion de la sous-région Nord est identique à celle de l'ensemble du Québec. Enfin sur l'Ile de Montréal, plus de 40% des élèves des classes anglaises ne sont pas de langue maternelle anglaise: 6% sont francophones, plus du tiers sont allophones. C'est d'ailleurs sur l'Ile de Montréal que l'écart entre le pourcentage des élèves de langue maternelle anglaise et la proportion des enfants qui étudient en anglais est la plus grande. Ainsi en 1979-80, 25,2% des

---

(1)L'immersion française est une méthode d'apprentissage du français, langue seconde.

(2)Cette transformation touche environ 1 400 élèves en 1979-80. Si ces élèves étaient classés en langue d'enseignement anglaise, comme ils l'étaient en 1976-77, la diminution des effectifs serait de -20,1%. Elle serait donc inférieure à celle de la CEPGM, tout comme le sont les diminutions affectant l'ouest et le nord.

enfants des commissions scolaires de l'Ile sont de langue maternelle anglaise, tandis que 38,8% de la clientèle scolaire de l'Ile étudie en langue anglaise.

Tableau 3.3 Répartition de la clientèle qui étudie en anglais dans les commissions scolaires des sous-régions de Montréal selon la langue maternelle

Sous-région	Année	Langue maternelle			
		Français	Anglais	Autre	Total
Nord	1973-74	23,5	65,2	11,3	100,0
	1976-77	19,6	67,3	13,3	100,0
	1979-80	15,3	66,2	18,5	100,0
Sud	1973-74	15,0	78,8	6,2	100,0
	1976-77	14,1	78,7	7,2	100,0
	1979-80	13,6	78,4	8,0	100,0
Ile	1973-74	7,8	59,1	33,1	100,0
	1976-77	6,6	60,1	33,4	100,0
	1979-80	5,8	58,0	36,3	100,0

2- L'Ile de Montréal

Globalement la clientèle des commissions scolaires pour catholiques de l'Ile de Montréal a diminué de 30,3% entre 1973-74 et 1979-80 (tableau 3.4). Celle des commissions scolaires pour protestants a diminué de 24,5% (tableau 3.5). Du côté catholique, la clientèle scolaire étudiant en français a diminué au même rythme (-30,4%) que la clientèle scolaire étudiant en anglais (-29,8%). Le

Tableau 3.4 Evolution de la clientèle des commissions scolaires pour catholiques de l'Ile de Montréal selon la langue d'enseignement, de 1973-74 à 1979-80 (effectifs et pourcentages de variation).

Années	Langue d'enseignement		
	Français	Anglais	Total
1973-74	220 984	72 839	293 823
1976-77	182 715	64 641	247 356
1979-80	153 737	51 105	204 842
Périodes			
1973-74 à 1976-77	-17,3	-11,3	-15,8
1976-77 à 1979-80	-15,9	-20,9	-17,2
1973-74 à 1979-80	-30,4	-29,8	-30,3

Tableau 3.5 Evolution de la clientèle des commissions scolaires pour protestants de l'Ile de Montréal selon la langue d'enseignement, de 1973-74 à 1979-80 (effectifs et pourcentages de variation).

Années	Langue d'enseignement		
	Français	Anglais	Total
1973-74	1 226	67 225	68 451
1976-77	1 639	63 343	64 982
1979-80	3 248	48 430	51 678
Périodes			
1973-74 à 1976-77	+ 33,7	- 5,8	- 5,1
1976-77 à 1979-80	+ 98,2	-23,5	-20,5
1973-74 à 1979-80	+164,9	-28,0	-24,5

pourcentage de diminution de la clientèle scolaire étudiant en anglais a cependant diminué deux fois plus rapidement après l'entrée en vigueur de la Loi 101 (-11,3% entre 1973-74 et 1976-77, contre -20,9% entre 1976-77 et 1979-80). Chez les protestants, les effectifs des classes anglaises n'avaient diminué que de 5,8% entre 1973-74 et 1976-77. Durant les trois années d'application de la Loi 101, la diminution est de 23,5%. La clientèle scolaire des classes "franco-protestantes" a presque triplé, mais demeure faible. Le nombre d'élèves des classes d'accueil dans les commissions scolaires pour protestants est passé de 30 en 1976-77 à 1 105 en 1979-80. Dans les commissions scolaires pour catholiques il est passé de 2 713 à 4 132 pour la même période.

Quant à la répartition selon la langue maternelle des élèves qui étudient en anglais, les données du tableau 3.6 montrent qu'elle est très différente selon qu'il s'agit des commissions scolaires pour catholiques ou des commissions scolaires pour protestants. Dans les premières, plus de 55% des élèves ne sont pas de langue maternelle anglaise. Dans les secondes cette proportion est d'environ 25%. La situation s'est peu modifiée depuis l'entrée en vigueur de la Charte de la langue française.

Par contre la répartition des élèves des divers groupes linguistiques selon la langue d'enseignement a grandement évolué. Dans les commissions scolaires pour catholiques, plus de 85% des allophones s'inscrivaient à l'école anglaise avant 1977. En 1979-80, cette proportion

Tableau 3.6 Répartition de la clientèle qui étudie en anglais dans les commissions scolaires de l'Ile de Montréal selon la langue maternelle et la confessionnalité des organismes

Années	Langue maternelle			
	Français	Anglais	Autres	Total
C.S. pour catholiques				
1973-74	11,8	42,4	45,8	100,0
1976-77	10,5	45,0	44,4	100,0
1979-80	8,9	42,9	48,2	100,0
C.S. pour protestants				
1973-74	3,7	76,2	20,1	100,0
1976-77	2,8	74,5	22,8	100,0
1979-80	2,5	73,9	23,6	100,0

est tombée à 65,8% (tableau 3.7). En 1979-80, 71,3% des allophones de 4 ans et de 5 ans sont inscrits en langue d'enseignement française; la même proportion n'était que de 26,7% en 1973-74. La proportion d'anglophones inscrits en français est passée de 11,0% à 20,0% entre 1973-74 et 1976-77. A la maternelle, elle est passée de 24,4% à 51,1%. Dans les commissions scolaires pour protestants, la proportion des élèves de langue maternelle anglaise qui étudient à la maternelle française est passée de 1,9% en 1973-74 à 25,3% en 1979-80 (Tableau 3.8). La proportion d'allophones s'inscrivant à la maternelle française y est passée de 0,4% à 39,8%.

Tableau 3.7 Répartition de la clientèle des commissions scolaires pour catholiques de l'Ile de Montréal, par langue d'enseignement, selon le niveau et la langue maternelle, 1973-74, 1976-77 et 1979-80.

Année	Langue maternelle	Langue d'enseignement					
		Niveau Maternelle			Tous niveaux		
		Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total
1973-74	Français	96,0	4,0	100,0	96,1	3,9	100,0
	Anglais	24,4	75,6	100,0	11,0	89,0	100,0
	Autre	26,7	73,3	100,0	15,0	85,0	100,0
	Total	77,5	22,5	100,0	75,2	24,8	100,0
1976-77	Français	99,2	0,8	100,0	96,2	3,8	100,0
	Anglais	37,0	63,0	100,0	14,2	85,8	100,0
	Autre	52,3	47,7	100,0	14,4	85,6	100,0
	Total	84,8	15,2	100,0	73,9	26,1	100,0
1979-80	Français	98,9	1,1	100,0	96,8	3,2	100,0
	Anglais	51,1	48,9	100,0	20,0	80,0	100,0
	Autre	71,3	28,7	100,0	34,2	65,8	100,0
	Total	84,9	15,1	100,0	75,7	24,9	100,0

Note: Le niveau maternelle comprend la maternelle 4 ans et la maternelle 5 ans.

Tableau 3.8 Répartition de la clientèle des commissions scolaires pour protestants de l'Ile de Montréal, par langue d'enseignement, selon le niveau et la langue maternelle, 1973-74 1976-77 et 1979-80.

Année	Langue maternelle	Langue d'enseignement					
		Niveau Maternelle			Tous niveaux		
		Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total
1973-74	Français	23,2	76,8	100,0	26,9	73,1	100,0
	Anglais	1,9	98,1	100,0	0,5	99,5	100,0
	Autre	0,4	99,6	100,0	0,4	99,6	100,0
	Total	2,2	97,8	100,0	1,8	98,2	100,0
1976-77	Français	67,4	32,6	100,0	40,6	59,4	100,0
	Anglais	1,3	98,7	100,0	0,6	99,4	100,0
	Autre	1,5	98,5	100,0	1,1	98,9	100,0
	Total	3,5	96,5	100,0	2,5	97,5	100,0
1979-80	Français	80,0	20,0	100,0	47,2	52,8	100,0
	Anglais	25,3	74,7	100,0	2,8	97,2	100,0
	Autre	39,8	60,2	100,0	9,0	91,0	100,0
	Total	31,8	68,2	100,0	6,3	93,7	100,0

Note: Le niveau maternelle comprend la maternelle 4 ans et la maternelle 5 ans.

3- La CECM et la CEPGM

Les deux commissions scolaires qui accueillent le plus grand nombre d'élèves en langue d'enseignement anglaise sont la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) et la Commission des écoles protestantes du grand Montréal (CEPGM). L'évolution de leurs effectifs selon la langue d'enseignement apparaît aux tableaux 3.9 et 3.10. Les tableaux 3.11 et 3.12 donnent l'évolution de la clientèle qui étudie en anglais, selon le niveau d'enseignement.

La clientèle scolaire de la CECM a diminué de 35% entre 1973-1974 et 1979-1980, tant en langue d'enseignement française qu'en langue d'enseignement anglaise. Avant 1976-1977, la population des classes françaises diminuait un peu plus rapidement que celle des classes anglaises. Après 1976-1977 c'est l'inverse qui se produit. La clientèle scolaire qui étudie en anglais à la CECM diminue plus rapidement que celle de l'ensemble des commissions scolaires pour catholiques du Québec ou de l'Ile de Montréal:

CECM	- 35,9%
Ile de Montréal - cath.	- 29,8%
Ens. du Québec - cath.	- 30,7%

Cette remarque s'applique tant pour la période qui précède que pour celle qui suit l'entrée en vigueur de la Loi 101. L'évolution suivant le niveau d'enseignement

Tableau 3.9 Evolution de la clientèle de la Commission des écoles catholiques de Montréal selon la langue d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation)

Années	Langue d'enseignement		
	Français	Anglais	Total
1973-74	152 441	43 784	196 225
1976-77	123 560	37 021	160 581
1979-80	100 345	28 067	128 412
Périodes			
1973-74 à 1976-77	- 18,9	- 15,4	- 18,2
1976-77 à 1979-80	- 18,8	- 24,2	- 20,0
1973-74 à 1979-80	- 34,2	- 35,9	- 34,6

Tableau 3.10 Evolution de la clientèle de la Commission des écoles protestantes du grand Montréal selon la langue d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation)

Années	Langue d'enseignement		
	Français	Anglais	Total
1973-74	1 194	52 321	53 515
1976-77	1 608	48 481	50 089
1979-80	2 721	36 420	39 141
Périodes			
1973-74 à 1976-77	+ 34,7	- 7,3	- 6,4
1976-77 à 1979-80	+ 69,2	- 24,9	- 21,9
1973-74 à 1979-80	+127,9	- 30,4	- 26,9

Tableau 3.11 Evolution de la clientèle qui étudie en anglais à la Commission des écoles catholiques de Montréal selon le niveau d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation)

Années	Niveau d'enseignement			
	Maternelle	Primaire	Secondaire	Total
1973-74	2 673	21 540	19 571	43 784
1976-77	1 316	17 662	18 043	37 021
1979-80	1 233	12 293	14 541	28 067
Périodes				
1973-74 à 1976-77	- 50,8	- 18,0	- 7,8	- 15,4
1976-77 à 1979-80	- 6,3	- 30,4	- 19,4	- 24,2
1973-74 à 1979-80	- 53,9	- 42,9	- 25,7	- 35,9

Tableau 3.12 Evolution de la clientèle qui étudie en anglais à la Commission des écoles protestantes du grand Montréal selon le niveau d'enseignement, de 1973-1974 à 1979-1980 (effectifs et pourcentages de variation)

Années	Niveau d'enseignement			
	Maternelle	Primaire	Secondaire	Total
1973-74	3 296	26 027	22 998	52 321
1976-77	3 302	22 893	22 286	48 481
1979-80	1 765	16 563	18 092	36 420
Périodes				
1973-74 à 1976-77	+ 0,2	- 12,0	- 3,1	- 7,3
1976-77 à 1979-80	- 46,5	- 27,7	- 18,8	- 24,9
1973-74 à 1979-80	- 46,5	- 36,4	- 21,3	- 30,4

(tableau 3.11) montre que pour l'ensemble de la période la diminution la plus importante touche la maternelle, dont les effectifs ont été réduits de 53,9%. La presque totalité de cette diminution s'est faite entre 1973-1974 et 1976-1977, sous le régime de la Loi 22.

La population scolaire de la CEPGM pour sa part a diminué de 26,9%, donc moins rapidement que celle de la CECM (tableau 3.10). La population étudiant en anglais a diminué de 30,4%. La clientèle des classes françaises a plus que doublé, mais demeure faible; elle est constituée en partie d'élèves inscrits en classes d'accueil (659 élèves en 1979-1980). La diminution du nombre d'élèves qui étudient en anglais à la CEPGM a été plus rapide que dans l'ensemble des commissions scolaires pour protestants du Québec et de l'Ile de Montréal:

CEPGM	- 30,4%
Ile de Montréal - prot.	- 28,0%
Ens. du Québec - prot.	- 24,2%

La plus grande partie de la diminution s'est faite après 1976-1977. Cette remarque s'applique à tous les niveaux d'enseignement (tableau 3.12). Contrairement à ce qui s'est passé à la CECM, les effectifs de la maternelle de la CEPGM sont restés stables entre 1973-1974 et 1976-1977. Toute la diminution s'est faite entre 1976-1977 et 1979-1980; elle est de 46,5%.

La composition linguistique de la clientèle scolaire qui étudie en anglais à la CECM et à la CEPGM explique en bonne partie ces fortes diminutions: plus de 70%

Tableau 3.13 Répartition de la clientèle qui étudie en anglais à la CECM et à la CEPGM selon la langue maternelle

Année	Langue maternelle			
	Français	Anglais	Autre	Total
CECM				
1973-74	12,3	26,3	61,5	100,0
1976-77	11,1	29,9	59,1	100,0
1979-80	9,6	28,8	61,6	100,0
CEPGM				
1973-74	4,3	71,1	24,6	100,0
1976-77	3,2	68,4	28,4	100,0
1979-80	2,8	68,0	29,2	100,0

des élèves des classes anglaises de la CECM ne sont pas de langue maternelle anglaise; plus de 60% sont allophones. A la CEPGM, plus de 30% des élèves qui étudient en anglais sont des allophones ou des francophones (tableau 3.13). Depuis 1973-1974, la proportion des allophones qui s'inscrivent en langue d'enseignement française a fortement augmenté. A la CECM elle est passée de 15,2% à 35,7% (tableau 3.14). A la maternelle, cette proportion est passée de 23,9% à 72,1%. A la CEPGM, les inscriptions d'allophones en classe maternelle française sont passées de 0,3% à 40,8% (tableau 3.15). A la CEPGM également, il s'est produit une autre modification importante: la proportion d'anglophones inscrits en langue d'enseignement française est passée de 0,4% à 2,3% pour l'ensemble des niveaux, de 1,7% à 12,7% pour la maternelle.

4- Le réseau privé d'enseignement

Un autre facteur qui peut expliquer une partie de la diminution des effectifs des commissions scolaires, c'est la concurrence que livrent au réseau public les institutions du réseau privé d'enseignement. Les données que nous possédons indiquent que sur l'Ile de Montréal, la clientèle des écoles privées subventionnées qui dispensent de l'enseignement en anglais a augmenté entre 1976-1977 et 1979-1980. Comme l'indiquent les données du tableau 3.16, des augmentations ont été enregistrées tant dans les écoles régulières que dans les écoles dites

"ethniques", tant en langue d'enseignement française qu'en langue d'enseignement anglaise. L'augmentation la plus importante se situe dans les écoles ethniques, en langue d'enseignement anglaise.

Si on ajoute les données du tableau 3,16 sur le réseau privé à celles du tableau 3,1 sur la clientèle des commissions scolaires, on observe que dans cet ensemble consolidé (public + privé subventionné) la diminution de la clientèle de l'enseignement en anglais aurait été, entre 1976-1977 et 1979-1980, de 21,2% au lieu de 22,2% tel qu'observé dans les commissions scolaires de l'Ile de Montréal. La concurrence de réseau privé est donc un des facteurs qui a contribué de façon marginale à la décroissance de l'enseignement en anglais dans le réseau public.

Tableau 3.14: Répartition de la clientèle scolaire de la CECM par langue d'enseignement selon la langue maternelle, 1973-1974, 1976-1977 et 1979-1980

Année	Langue maternelle	Langue d'enseignement					
		Niveau maternelle			Tous niveaux		
		Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total
1973-74	français	96,3	3,7	100,0	96,5	3,5	100,0
	anglais	1,3	98,7	100,0	4,4	95,6	100,0
	autre	23,9	76,1	100,0	15,2	84,8	100,0
	total	77,9	22,1	100,0	77,7	22,3	100,0
1976-77	français	99,6	0,4	100,0	96,7	3,3	100,0
	anglais	34,0	66,0	100,0	13,5	86,5	100,0
	autre	44,4	55,6	100,0	13,5	86,5	100,0
	total	87,8	12,2	100,0	76,9	23,1	100,0
1979-80	français	99,3	0,7	100,0	97,0	3,0	100,0
	anglais	46,0	54,0	100,0	19,9	80,1	100,0
	autre	72,1	27,9	100,0	35,7	64,3	100,0
	total	87,1	12,9	100,0	78,1	21,9	100,0

Tableau 3.15: Répartition de la clientèle scolaire de la CEPGM par langue d'enseignement selon la langue maternelle, 1973-1974, 1976-1977 et 1979-1980

Année	Langue maternelle	Langue d'enseignement					
		Niveau maternelle			Tous niveaux		
		Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total
1973-74	français	23,1	76,9	100,0	28,9	71,1	100,0
	anglais	1,7	98,3	100,0	0,6	99,4	100,0
	autre	0,3	99,7	100,0	0,4	99,6	100,0
	total	1,9	98,1	100,0	2,2	97,8	100,0
1976-77	français	73,1	26,9	100,0	42,8	57,2	100,0
	anglais	1,9	98,1	100,0	0,8	99,2	100,0
	autre	1,7	98,3	100,0	1,2	98,8	100,0
	total	4,5	95,5	100,0	3,2	96,8	100,0
1979-80	français	82,7	17,3	100,0	50,7	49,3	100,0
	anglais	12,7	87,3	100,0	2,3	97,7	100,0
	autre	40,8	59,2	100,0	9,3	90,7	100,0
	total	27,0	73,0	100,0	7,0	93,0	100,0

Tableau 3.16 Evolution de la clientèle des institutions privées subventionnées de l'Ile de Montréal qui ont dispensé de l'enseignement en anglais, entre 1976-1977 et 1979-1980, selon la langue d'enseignement et le genre d'école

Genre d'école	Nombre d'écoles	Langue d'enseignement			
		Français		Anglais	
		1976-77	1979-80	1976-77	1979-80
Ecoles régulières	16	1 005	1 115	4 064	4 327
Ecoles Juives grecques et arméniennes	23	1 399	2 016	2 604	3 879

Source: Service général de l'enseignement privé, MEQ.

CHAPITRE IV

Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais

La Charte de la langue française a défini les critères d'admission à l'enseignement en anglais. Les élèves inscrits légalement à l'enseignement en anglais en 1976-1977 ont vu automatiquement leur admissibilité confirmée. Pour les autres enfants intéressés, une demande formelle a du être présentée. Dans la suite de ce chapitre, nous entendons par "élèves admissibles" ceux dont l'admissibilité a été confirmée; mais il existe aussi des enfants, qui pourraient être déclarés admissibles en vertu d'un des critères de la Loi, qui n'ont jamais présenté de demande.

L'enfant admissible à l'enseignement en anglais peut néanmoins étudier en français, si lui-même ou ses parents le désirent. C'est un choix de plus en plus fréquent comme en font foi les données du tableau 4.1. Dès la première année d'application de la Loi, on retrouvait plus de quatre mille enfants admissibles qui étudiaient en français. En 1979-1980, la troisième année de la Loi, il y en avait plus de onze mille. Le phénomène est encore peu marqué au niveau secondaire mais il est plus important

au niveau primaire. À l'intérieur du niveau primaire, cet attrait du français est vraisemblablement plus important aux premiers qu'aux derniers degrés. Au niveau de la maternelle, le nombre d'admissibles qui étudient en français s'est multiplié par plus de 4 depuis 1977-1978.

Nous avions précédemment remarqué que la baisse de la clientèle de l'enseignement en anglais avait surtout été importante à la maternelle et, ensuite, au niveau primaire. Le choix du français par des élèves admissibles à l'anglais explique une bonne partie de ces constatations.

Tableau 4.1 : Elèves admissibles à l'enseignement anglais qui étudient en français, et ensemble des élèves de l'enseignement anglais, selon l'année scolaire et le niveau, réseaux public et privé , ensemble du Québec, 1977-78 à 1979-80

Année Scolaire	Niveau	Admissibles étudiant en français (1)	Elèves étudiant en anglais (2)	Rapport % (3)=(1)÷(2)
1977-78	Maternelle	457	13 147	3,5
	Primaire	2 505	107 857	2,3
	Secondaire	1 201	97 056	1,2
	Sous-total*	4 164	218 084	1,9
1978-79	Maternelle	1 693	10 048	16,8
	Primaire	6 441	87 804	7,3
	Secondaire	2 141	98 074	2,2
	Sous-total*	10 289	196 860	5,2
1979-80	Maternelle	2 148	8 881	24,2
	Primaire	6 769	77 952	8,7
	Secondaire	2 700	92 137	2,9
	Sous-total*	11 622	179 091	6,5

* Y compris les élèves de niveau indéterminé

Source: SIMEQ, compilation du 11 septembre 1980 à partir des fichiers Registre-individu et Elèves-standard. Les élèves ayant quitté l'école en cours d'année scolaire ou dont la fiche d'inscription n'a pas été transmise au ministère sont exclus de ce tableau.

CHAPITRE V

Migration, natalité et autres facteurs

La plupart des observateurs conviennent que la Charte de la langue française n'a pas été le seul facteur responsable de la diminution de la clientèle étudiant en anglais au Québec. Mais à notre connaissance, personne encore n'a été en mesure de chiffrer le rôle des divers facteurs. Certains parlent de la chute de la natalité, d'autres évoquent un "exode" des anglophones; nous avons également mentionné l'attrait du français auprès de la clientèle admissible à l'enseignement en anglais.

Nous tenterons dans le présent chapitre de mesurer au moins de façon approximative le rôle de chaque facteur et, en particulier, le rôle propre de la Charte de la langue française.

1- L'exode en question

Les données sur les départs du Québec des enfants d'âge scolaire (5 à 16 ans), répartis selon la langue, sont reproduites au tableau suivant. Elles ont été compilées à partir du fichier des allocations familiales du Québec. Nous avons pu compiler les départs par année, de 1974 à 1979. La Régie des rentes du Québec n'a pas conservé les fichiers des allocations familiales antérieurs à 1974.

Tableau 5.1 Estimation du nombre d'enfants de 5 à 16 ans ayant quitté le Québec, selon la langue(1), 1974 à 1979

Année de calendrier	Langue(1)	Départs du Québec	
		Nombre	%
1974	Français	3 820	36,7
	Anglais	6 576	63,3
	Total	10 396	100,0
1975	Français	3 375	35,4
	Anglais	6 170	64,6
	Total	9 545	100,0
1976	Français	3 405	31,7
	Anglais	7 337	68,3
	Total	10 742	100,0
1977	Français	4 342	28,1
	Anglais	11 137	71,9
	Total	15 479	100,0
1978	Français	3 790	30,3
	Anglais	8 720	69,7
	Total	12 510	100,0
1979	Français	3 546	32,2
	Anglais	7 457	67,8
	Total	11 003	100,0

Source: Compilation réalisée par le Service de la démographie scolaire à partir du fichier des allocations familiales de la Régie des rentes du Québec. Devant la difficulté d'y calculer les départs en janvier de chaque année, nous avons compté en double les départs inscrits en février.

(1) Il s'agit de la langue de correspondance avec la Régie des rentes du Québec. Cette notion se rapproche de la langue d'usage, à ceci près que seulement deux choix sont offerts aux parents: le français et l'anglais.

Parler d'"exode", c'est parler d'émigration massive et soudaine, effectuée sous la pression de quelque calamité, sans intervention des pouvoirs publics[1]. Or, il y a toujours eu des anglophones - et des francophones - qui ont émigré du Québec. Mais il semble y avoir eu un certain surplus de départs en 1977 et 1978 par rapport aux années antérieures; ces surplus ont été plus importants chez les anglophones que chez les francophones. Il est donc possible que ces départs en surplus chez les anglophones ne soient pas étrangers à la Charte de la langue française qui a été discutée et adoptée en 1977. Mais il faut aussi mentionner que les motivations des émigrants sont sûrement plus complexes et variées.

Toutefois, pour les fins de la présente discussion, nous supposerons que tous ces départs en surplus s'expliquent par la Charte. Ceci nous permettra d'évaluer le nombre maximum de départs qui pourraient être attribuables à la Loi 101.

Il faut d'abord distinguer les départs normaux et les départs excédentaires. Au cours des années soixante-dix, les départs ont été élevés en 1970 et en 1971. Ils ont par la suite diminué pour atteindre un minimum en 1975. Un nouveau point élevé a été atteint en 1977, suivi d'une diminution jusqu'en 1979[2]. Les années 74 et 75 ayant connu les départs les plus faibles, nous ne saurions les utiliser comme normes. Nous retiendrons donc comme base de comparaison l'année 1976 pour les trois raisons suivantes:

---

(1) Nations-Unies, Dictionnaire démographique multilingue, New-York 1958, page 64.

(2) Statistique Canada, Les migrations internationales et interprovinciales au Canada, Cat. 91-208.

- bien que les départs de 1976 soient inférieurs à la moyenne, ils n'en sont toutefois pas trop éloignés;
- c'est l'année précédant immédiatement la discussion et l'adoption de la Charte;
- c'est une des années pour lesquelles nous avons pu compiler les départs selon la langue pour les enfants d'âge scolaire.

Les départs excédentaires chez les anglophones par comparaison avec 1976 auraient donc été les suivants:

- 3 800 en 1977
- 1 383 en 1978
- 120 en 1979
- 5 303 en trois ans (Total)[1]

Il semble y avoir eu une réaction assez forte en 1977. Mais deux ans plus tard, en 1979, cette réaction semble à peu près terminée. Les départs excédentaires cumulés sur trois ans représentent 60% des 7 337 départs de 1976. Par rapport à la clientèle scolaire étudiant en anglais au Québec en 1976-1977, les départs en surplus ne représentent que 2,2% en trois ans. Nous pouvons donc conclure que cet "exode des anglophones" n'a pu avoir qu'une influence marginale sur la clientèle de l'enseignement en anglais au Québec.

---

(1) Source: Tableau 5.1.

2- La chute de la natalité

C'est la chute de la natalité qui est responsable de la diminution des clientèles scolaires précollégiales au Québec. Cela a été mille fois répété! Mais cette affirmation s'applique-t-elle aussi à la clientèle de l'enseignement en anglais? C'est ce que nous examinerons maintenant.

Les statistiques sur la fécondité selon la langue au Québec sont rares et fragmentaires(1). Nous reproduisons, au tableau 5.2, les données les plus récentes à ce sujet. Les anglophones ont depuis longtemps une fécondité plus basse que celle des autres Québécois. Mais même en partant d'un niveau assez bas, leur fécondité a encore diminué de 21% entre la période 1966-1971 et la période 1971-1976. Pendant ce temps la fécondité des francophones diminuait de 20%. On peut donc affirmer que la baisse de la fécondité a été comparable chez les anglophones et chez les francophones.

Nous tenterons maintenant d'évaluer l'impact de la diminution de la natalité sur les clientèles scolaires entre 1976 et 1979. C'est à cause de la baisse du nombre de naissances(2) que des générations scolaires moins

---

(1) Cette lacune sera comblée quand le ministère des Affaires sociales publiera les statistiques sur les naissances selon la langue recueillies grâce au nouveau formulaire SP-1.

(2) La mortalité infantile et juvénile de même que les soldes migratoires ne jouent ici qu'un rôle peu important.

Tableau 5.2: Estimation de l'indice synthétique de fécondité, selon la langue maternelle, Québec, 1966-1971 et 1971-1976

Langue maternelle	1966-1971	1971-1976	Pourcentage de diminution
Français	2,25	1,80	20%
Anglais	2,08	1,64	21%
Autre	2,56	2,20	14%
Toutes langues	2,25	1,80	20%

Source: Réjean Lachapelle et Jacques Henripin, La situation démolinguistique au Canada, l'Institut de recherches politiques, Montréal 1980, page 117.

nombreuses succèdent à des générations plus nombreuses. Si nous comparons le nombre d'enfants âgés de 2 à 13 ans au nombre d'enfants âgés de 5 à 16 ans au recensement de 1976[1] - les données sont respectivement de 1 238 140 et 1 378 215 - nous constatons que le renouvellement des générations d'âge scolaire était susceptible de provoquer en trois ans une diminution des effectifs scolaires de 10,2%. Ce type de calcul est justifié par le fait que les générations âgées de 2 à 13 ans en 1976 avaient de 5 à 16 ans en 1979.

(1) Statistique Canada, Recensement de 1976, Années d'âge, bulletin 8SD1.

En procédant de la même façon nous avons calculé l'impact de la baisse de la fécondité selon le nombre d'enfants inscrits aux allocations familiales et répartis selon la langue; nous avons obtenu 10,2% pour les francophones et 7,8% pour les anglophones. L'impact serait plus faible chez les anglophones, probablement parce qu'ils bénéficiaient de transferts linguistiques qui atténuaient l'effet de la chute de la natalité et aussi parce que les allophones, chez qui la diminution de la fécondité a été moins marquée, ont probablement choisi majoritairement l'anglais à titre de langue de correspondance avec la Régie des Rentes du Québec.

Nous pouvons conclure que la chute de la natalité a vraisemblablement fait diminuer, entre 1976-1977 et 1979-1980, la clientèle de l'enseignement anglais de 7,8% c'est-à-dire de 18 500 élèves par rapport aux 236 600 élèves qui étudiaient en anglais dans les réseaux public et privé en 1976-1977.

3- Les mouvements migratoires nets

Il n'y a pas eu que des départs du Québec, mais aussi des arrivées dont nous n'avons pas pu encore préciser l'ampleur. Des travaux sont en cours sur cette question. Sans être en mesure de fournir des données précises, soulignons qu'il est probable que les arrivées d'anglophones aient été plus faibles dans les années suivant l'entrée en vigueur de la Charte que dans les années précédentes. Toutefois en procédant par des méthodes indirectes, nous pouvons évaluer les mouvements migratoires nets, c'est-à-dire la différence entre les arrivées et les départs.

Une façon approximative d'évaluer les mouvements migratoires nets, c'est de comparer le nombre d'enfants anglophones âgés de 2 à 13 ans dans le fichier des allocations familiales de 1976 avec les mêmes enfants, maintenant âgés de 5 à 16 ans dans le fichier de 1979. On obtient ainsi une migration nette négative de 14 800 enfants[1].

Mais il y a une autre façon de contourner cette difficulté. En 1976-1977, l'enseignement anglais public et privé attirait (2):

- 2,2% des élèves de langue maternelle française;
- 91,9% des élèves de langue maternelle anglaise;
- 78,9% des élèves des autres langues maternelles.

La clientèle étudiant en anglais dans les réseaux public et privé était de 236 600 élèves. Mais en 1979-1980, le nombre d'élèves francophones, anglophones ou allophones a diminué. En appliquant à ces nouveaux élèves les mêmes taux d'attraction qui avaient été observés en 1976-1977, on obtient une clientèle étudiant en anglais de 209 600 élèves, c'est-à-dire 27 000 en moins. Ces 209 600 élèves représentent la clientèle potentielle de l'enseignement anglais en 1979-1980 si la "part du marché" de cet enseignement était demeurée stable depuis 1976-1977.

---

(1) En faisant l'hypothèse que les inscriptions tardives, les cessations d'éligibilité, les changements de langue de correspondance et la mortalité aient eu une influence nette négligeable. Notons aussi que cette migration nette est calculée sur une période de 38 mois, soit d'avril 1976 à juin 1979.

(2) Selon les données du fichier Elèves Standard, en négligeant les enfants dont la langue maternelle est indéterminée.

Toutefois la présence dans le fichier de 1976-1977 de près de 12 000 élèves de langue maternelle indéterminée, dont plus de 4 000 étudiaient en anglais créé une marge d'erreur. C'est finalement une diminution de clientèle de 31 000 élèves[1] que nous cherchons à expliquer.

Cette diminution de la clientèle de l'enseignement anglais, dans l'hypothèse d'une part du marché constante, s'explique par deux facteurs: la baisse de fécondité et les mouvements migratoires nets. Puisque nous avons déjà chiffré l'effet de la chute de la natalité sur la clientèle de l'enseignement en anglais à 18 500 élèves, nous pouvons maintenant calculer des mouvements migratoires nets négatifs de 12 500 enfants[2]. A cause des considérations précédentes, il faut considérer ce résultat comme étant approximatif. Une marge d'erreur de 4 000, en plus ou en moins, est possible.

4- Autres facteurs et vue d'ensemble

Nous avons déjà vu au chapitre précédent que 11 600 élèves admissibles à l'enseignement en anglais poursuivent leurs études en français. C'est là un choix volontaire. Bien que cet attrait du français se soit beaucoup développé depuis quelques années, il faut aussi dire que le phénomène existait déjà, mais à un degré moindre, avant l'entrée en vigueur de la Charte de la langue française. Nous supposons que l'augmentation constatée depuis 1977-1978 représente cet aspect nouveau du choix volontaire du français. Nous obtenons ainsi une évaluation d'environ 7 500 élèves[3] comme perte pour l'enseignement en anglais dans le cadre nouveau du choix volontaire de l'enseignement en français.

(1) 27 000 + 4 000 = 31 000
(2) 31 000 - 18 500 = 12 500
(3) 11 622 - 4 164 = 7 458

Il reste enfin un dernier facteur qui explique la diminution de la clientèle de l'enseignement anglais: l'effet direct des critères d'admissibilité prévus dans la Loi 101. Si les pourcentages d'élèves francophones, anglophones et allophones qui étudient en anglais sont plus faibles en 1979-1980 qu'ils ne l'étaient en 1976-1977, cela est dû non seulement à des choix individuels volontaires, mais aussi à l'effet voulu par la Charte de la langue française.

La clientèle étudiant en anglais dans les écoles publiques et privées du Québec a diminué de 51 700 élèves entre 1976-1977 et 1979-1980. La baisse de la natalité est responsable d'une diminution de 18 500 élèves; nous avons évalué l'effet approximatif des mouvements migratoires nets à 12 500 élèves et le choix volontaire du français à 7 500 élèves. Les critères d'admission à l'enseignement en anglais expliquent le reste de la diminution, c'est-à-dire 13 200 élèves.

Selon les données établies au tableau 5.3, les facteurs responsables de la diminution de la clientèle étudiant en anglais au Québec sont, par ordre d'importance décroissante: la baisse de la fécondité, les critères d'admission à l'école anglaise, la migration nette négative et le choix volontaire du français de la part d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais. Il se peut que certains de ces facteurs soient reliés entre eux. Par exemple, il est possible que certains des départs du Québec soient reliés aux critères d'admission à l'enseignement en anglais.

Tableau 5.3: Une estimation des divers facteurs ayant affecté la clientèle étudiant en anglais dans les écoles publiques et privées du Québec entre 1976-1977 et 1979-1980

• CLIENTELE 1976-1977:	236 600
• CLIENTELE 1979-1980:	184 900
DIMINUTION DE 21,9%	51 700

Facteurs de la diminution	Importance	
	#	%
• Baisse de la fécondité	18 500	7,8
• Critères d'admission de le Loi 101	13 200	5,6
• Migration nette négative	12 500	5,3
• Choix volontaire du français de la part d'élèves admissibles à l'anglais	7 500	3,2
TOTAL	51 700	21,9%

Quoiqu'il en soit, nous avons établi que quatre facteurs ont concourru à la diminution de la clientèle des écoles anglaises, le plus important d'entre eux étant la chute de la natalité. Il faudrait donc se garder d'explications fragmentaires attribuant la diminution à un seul facteur.

CONCLUSION

Dans cette monographie, nous avons étudié l'évolution de la population scolaire précollégiale selon la langue d'enseignement, la confessionnalité, la langue maternelle et la région. Nous avons examiné les modifications qui se sont produites dans les trois années précédant l'adoption de la Charte de la langue française et au cours des trois années subséquentes. A de très rares exceptions près, nous avons mesuré un phénomène de décroissance que ce soit dans les commissions scolaires pour catholiques ou pour protestants, dans l'enseignement français ou anglais, avant l'adoption de la Charte ou après.

C'est la chute de la natalité qui est le principal facteur responsable de la décroissance des clientèles scolaires au Québec. La chute de la natalité a affecté tous les groupes: francophones, anglophones et allophones. Il n'est donc pas étonnant que la décroissance soit générale.

Mais d'autres facteurs importants ont affecté plus particulièrement la clientèle de l'enseignement anglais. Nous avons eu l'occasion de souligner le rôle des critères d'admission à l'école anglaise, des mouvements migratoires internes et externes et du choix volontaire de l'enseignement français par des élèves admissibles à l'enseignement anglais. Nous avons pu démontrer que ce que certains ont appelé un "exode" des anglophones était un phénomène qui ne méritait pas ce nom et qui semble maintenant résorbé.

L'évaluation que nous avons faite de l'importance des diverses causes de la décroissance des clientèles étudiant en anglais est évidemment approximative. Nous en sommes bien conscient. Nous croyons néanmoins que cette monographie, par les faits qu'elle aligne et les conclusions qu'elle propose montre bien que plusieurs facteurs sont en jeu et qu'il faut se méfier des explications attribuant toute cette décroissance à un seul d'entre eux.

Achevé d'imprimer à
Québec en février 1981, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Ministère des Communications
du Québec

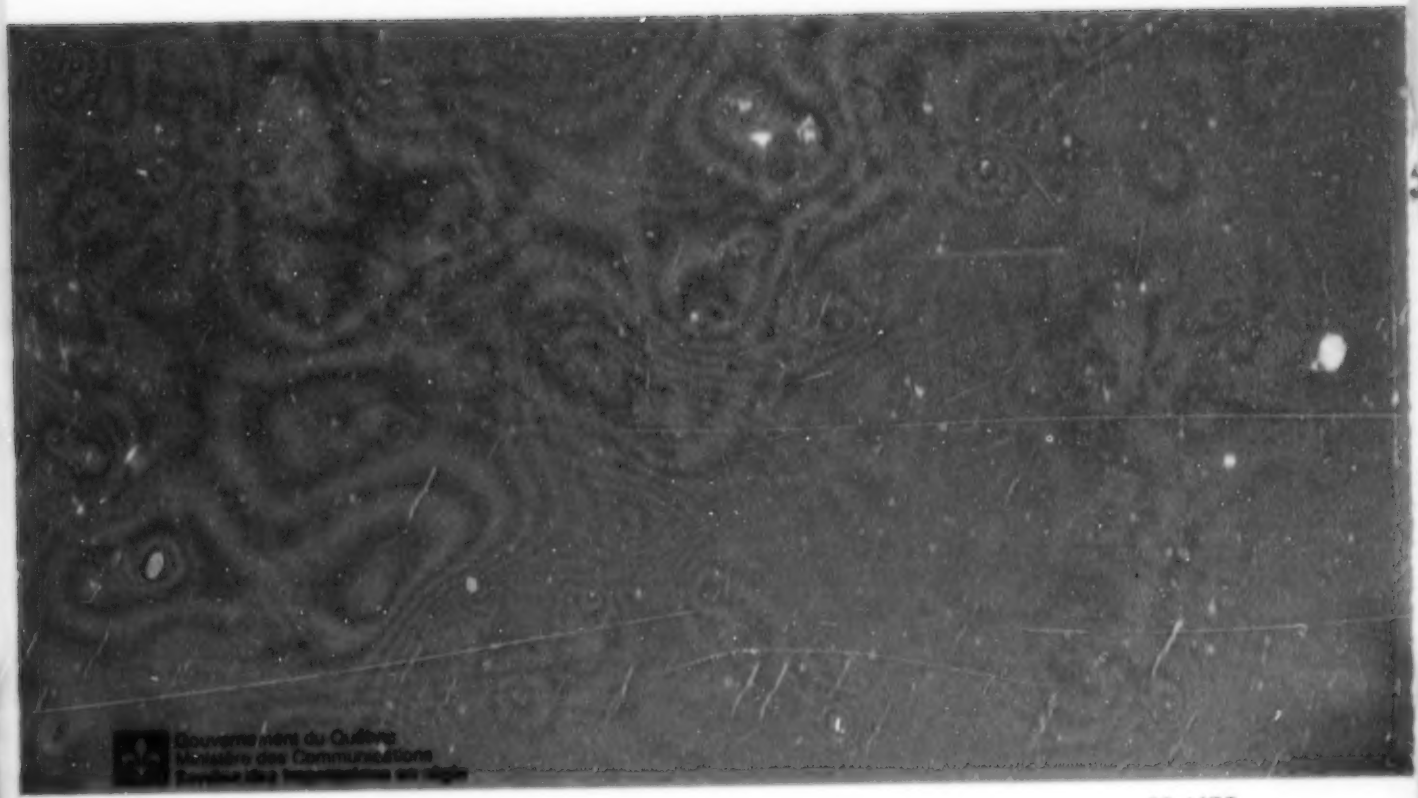

Février 1981

28-1473